

SESSAD Pro

DESCRIPTIF

Le service accompagne des jeunes de 16 à 25 ans en situation de handicap, avec une déficience intellectuelle et/ou des troubles de l'apprentissage. La mission principale du SESSAD Pro est de favoriser l'insertion globale en milieu ordinaire (sociale et professionnelle), en accompagnant les jeunes dans leurs parcours scolaire et de formation en veillant à la mise en œuvre des moyens de compensations et des outils d'adaptation.



LOCALISATION(S)

- Les PEP'45-SESSAD Pro
- 767 boulevard Duhamel du Monceau 45160 OLIVET

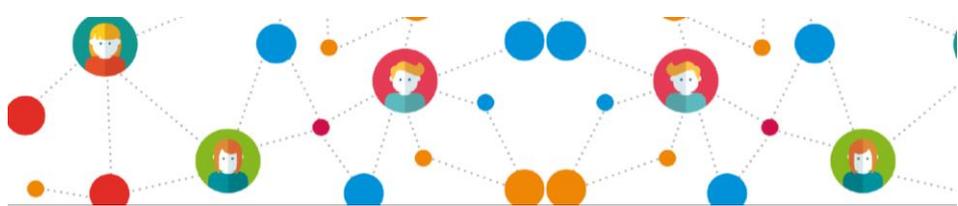
OFFRE DE SERVICE MOBILISABLE

Nous proposons un accompagnement sur le plan éducatif, thérapeutique, pédagogique, social et culturel visant la construction du parcours professionnel.

L'équipe est composée de 3 éducateurs spécialisés, une conseillère en économie sociale et familiale, une psychologue clinicienne, une psychologue du travail et une secrétaire. Elle est encadrée par un chef de service placé sous l'autorité de la direction du SESSAD.

Les prestations proposées :

- Accompagnement à la définition d'un projet professionnel réaliste et réalisable
- Accompagnement pour mener sa vie d'élève ou d'apprenti
- Accompagnement pour préparer sa vie professionnelle
- Accompagnement de la vie familiale
- Accompagnement de la vie affective et sexuelle
- Accompagnement pour la participation aux activités sociales et de loisirs
- Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements
- Accompagnement pour vivre dans un logement
- Accompagnement pour l'autonomie les actes de la vie quotidienne, la communication
- Accompagnement pour exercer ses droits
- Accompagnement dans les soins somatiques et psychiques
- Prestations réalisées en convention avec des professionnels libéraux selon les besoins identifiés (ergothérapeute, orthophoniste, psychomotricien)



LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Le jeune et la famille doivent effectuer une demande d'orientation SESSAD Pro auprès de la MDA, qui l'étudiera en équipe pluridisciplinaire, c'est la CDAPH qui notifie. Dès réception de la notification le jeune et /ou sa famille doivent prendre contact avec notre service qui inscrit la demande. Une première rencontre sera proposée afin de présenter le service, identifier les besoins du jeune recueillir ses attentes et celles de sa famille. Par la suite, l'admission est planifiée avec le chef de service et le référent. Une première période d'observations pluridisciplinaire permettra de dégager les axes d'accompagnement en fonction des besoins prioritaires repérés. Un document individuel de prise en charge est élaboré. A l'issue de cette première période et dans les six mois qui suivent l'admission, le projet d'accompagnement personnalisé est co-construit avec la famille.



Qui contacter ?

Hiba PRUNEAU
CHEFFE DE SERVICE
hiba.pruneau@pep45.asso.fr
02 38 42 72 39
sessadpro@pep45.asso.fr



Pour aller plus loin...

<http://www.peploiret.fr>